

**L'EXIL DES SOURDS  
SOUS LE REGIME NAZI**

**I - Introduction :**

Il me paraît fondamental de rappeler 2 éléments importants :

**1. Comprendre l'ambiance d'eugénisme depuis plus 50 ans avant l'arrivée d'Hitler**

Depuis la théorie de l'évolution de Darwin (1859), reprise par Lyell puis Spencer, le biologique s'introduit dans le politique qui l'instrumentalise. Un mouvement international en France, en Angleterre, en Italie, aux États-Unis et en Allemagne, se réclamant des progrès de la génétique, a conduit à des théories centrées sur le rôle de l'hérédité dans la détermination des traits physiques et mentaux ainsi que dans l'inégalité congénitale des individus et des groupes d'humains. Nous voyons comment l'interprétation erronée des sciences a nourri les théories, les réflexions, les politiques, et cela partout dans le monde.

En Angleterre, Francis Galton (anthropologue, chercheur) propose dès 1863 de perfectionner l'espèce humaine en agissant sur l'hérédité : il crée la science eugénique qui va se généraliser. En France, c'est Georges Vacher de Lapouge qui reprend le flambeau. En Allemagne, les idées de Galton trouvent un terrain favorable avec notamment le philosophe Ernst Haeckel. August Weissmann (généticien) affirme que l'aide sociale dégrade le patrimoine héréditaire du peuple allemand. Alfred Ploetz, médecin allemand, va rassembler et regrouper en une science unique : l'hygiène raciale (Rassenhygiene) toutes ces théories biologiques avec les thèses du racisme (fondement d'une hygiène des races : livre publié en 1895). Cette réflexion va réunir les principaux théoriciens de la médecine nazie : le psychiatre Ernst Rudin, l'anthropologue Eugen Fischer et le généticien Fritz Lenz.

L'hécatombe des soldats au cours de la grande guerre en sera le terreau, en effet, après 1918 le courant eugéniste explose avec Karl Binding (juriste allemand disciple de Haeckel) qui publie un plaidoyer pour 'une libéralisation de la destruction de vies indignes d'être vécues' (1920), renforcé de commentaires du psychiatre Alfred Hoche, se situant dans la ligne droite de l'hygiène raciale. 'lebensunwert' : c'est l'expression qui désigne ceux dont la vie ne vaut plus la peine d'être vécue (du fait des douleurs ou des incapacités) mais aussi les individus tellement inférieurs qu'on pouvait qualifier leur vie d'indigne. Il y définit la valeur de la vie comme celle liée à sa valeur pour l'individu, mais aussi et surtout à sa valeur pour la société.

Selon lui, et Alfred Hoche : ces vies indignes, ainsi définies, constituaient, au sein de ses théories, un détournement total des ressources humaines précieuses qui vont végéter à côté de ces coquilles humaines vides (leeren Menschenhulsen). Il utilisait l'expression 'Ballastexistenzen' désignant ceux qui ne sont qu'un poids mort dont on peut se défaire.

Petite parenthèse devant cette tragique ironie de l'histoire : Alfred Hoche, reçut par erreur du ministère, une urne de cendres : il réalisa alors ce qu'il se passait (Dr Viktor Mathes rapporte leur entretien au sujet de cette urne, reprise dans l'ouvrage de Tregenza, Aktion T 4) et il fut atterré par l'interprétation perversifiée faite à ses idées d'euthanasie : il se suicida en 1943.

La Théorie de l'hérédité soutenue par les généticiens, les anthropologues et les psychiatres va fusionner avec la doctrine raciste des ultranationalistes pour former une idéologie politique fondée sur la race.

Le mouvement nazi absorba et développa cette idéologie et il créa le cadre politique qui a permis de traduire cette idéologie inégalitaire en politique d'exclusion. Dans le même temps, l'élite administrative et scientifique allemande permit son application en toute légitimité.

Selon certains (Édouard Husson, historien Sorbonne 2002) ce qui a caractérisé l'Allemagne nazie par rapport aux autres pays, dans cette politique eugéniste, c'est l'intensité de sa détermination d'emblée, et très tôt, et l'amalgame entre les 'sous-hommes' à éliminer : les asociaux, les homosexuels, les SDF, les prostitués... la guerre ayant offert le climat idéal. Enfin sa centralisation extrême à tous les niveaux a permis sa réalisation.

Pour illustrer l'ambiance généralisée de cette période :

Aux antipodes des arguments de Binding et Hoche, Ewald Meltzer, directeur de l'asile Katharinenhof (de Grosshennersdorf) en Saxe, contesta avec véhémence ces théories eugénistes: -développant ses thèses sur l'humanité des Handicapés, leur volonté et leur capacité de profiter de la vie et -défendant l'altruisme des aidants qui, disait-il, n'était pas un gaspillage de temps et d'argent (comme cela était diffusé partout) mais une caractéristique propre à l'humanité, et il voulut le prouver, dans l'espoir de réfuter leurs idées radicales sur l'Euthanasie ; il envoya un questionnaire à tous les parents d'enfants traités dans son établissement : il ne leur posa que 4 questions, mais les réponses lui causèrent un choc. Loin de protéger leur enfant, quelle que soit la gravité de leur infirmité, la grande majorité d'entre eux : 73 % se déclarait en faveur de l'euthanasie. Ils seraient heureux de se débarrasser du fardeau d'un enfant handicapé et plusieurs exprimaient le désir qu' 'une mort sans souffrance' lui soit administrée, à leur insu.

On sait combien la publication de cet article a tristement servi la cause de l'Euthanasie.

## 2. Comprendre la situation d'exil des sourds pendant la période nazie par quelques éléments de leur histoire

### 2.1/ Le statut des Sourds dans toute l'Europe

Nous sommes au cœur de la période où sévit l'interdiction de la LS (Langue des signes) depuis 1880 acté au Congrès de Milan ; le 3<sup>me</sup> congrès international organisé par les enseignants, pour l'amélioration du sort des Sourds a eu lieu à Milan en septembre 1880 ; il débouche sur l'adoption en Europe des méthodes d'enseignement oral, au détriment de la langue des signes (LS), dans une ambiance politique déjà convaincue. Seuls les pays Anglo saxons continuent à défendre la LS pour permettre aux Sourds de communiquer. Quelques mots sur la langue des signes :

La LS est la langue naturelle des sourds, celle qui leur permet de se construire dans le langage, d'acquérir les connaissances, de se développer et de s'épanouir.

L'interdiction de la langue des signes, c'est le début d'une période noire pour les Sourds dans toute l'Europe.

Quelques mots sur l'histoire des Sourds :

Depuis l'antiquité : la figure du Sourd et la question de la surdité intriguent et interrogent. Il y a une exclusion des Sourds : ils n'ont pas droit au nom propre, pas droit au mariage, pas droit à une descendance reconnue, ni à l'héritage.

Pour Aristote, en effet, la parole est la preuve intangible de l'intelligence et quelqu'un qui ne parle pas, ne peut pas penser, disait Platon.

L'héritage au sein de la famille n'était possible que si l'enfant parlait, ainsi dans les familles nobles, des efforts gigantesques sont mis en œuvre pour faire parler les fils aînés sourds : de cette impulsion est né l'oralisme.

Dans le courant des lumières, l'abbé de l'Épée met au point une méthode d'enseignement de l'écriture et de la lecture pour les enfants sourds (alphabet en LS). Dans les suites, auront lieu

la création de l'institut Saint Jacques et d'autres instituts pour Sourds : l'éducation des Sourds dans le respect de leur langue naturelle était née.

Le congrès de Milan (1880) opposait les oralistes : ceux qui pensent que les sourds doivent apprendre à parler et le courant des sourds signants : ceux qui utilisent la langue des signes. Pendant l'interdiction de la LS, les institutions prennent le relais de cet interdit et renforcent l'exclusion des Sourds. La LS se parle cependant, mais en cachette : on assiste à une dégénérescence de cette langue, un isolement et une oppression des Sourds dans une existence parsemée de privations, de vexations, de châtiments corporels... Cependant une socialisation malgré tout subsiste comme un acte de résistance, dans le milieu associatif, resté abondant et au sein de l'école : avec en particulier, l'organisation de fêtes et la pratique de sports... Ce vécu de persécution a développé chez les sourds une méfiance à l'égard des entendants : on s'exprime entre soi, on pratique les sports entre soi... Des journaux 'silencieux' et associations de sourds se développent pour se repérer, s'identifier mais aussi par fierté. Mais tout cela pendant la guerre est devenu la 'loi du silence'.

Au total, le retard accumulé sur l'enseignement, par des systèmes scolaires aux pédagogies inadaptées, a conduit à une population très carencée, illettrée (à plus de 80%), exclue de l'information en général (journaux, radio), très isolée, y compris au sein de leur famille. Le sort des Sourds issus de parents sourds était un peu meilleur.

Dans le film de Brigitte Lemaine et Stéphane Gatti : 'témoins sourds, témoins silencieux' : le témoignage d'un jeune allemand sourd (Harald Weickert) qui croise la nuit de Cristal est édifiant : l'un d'eux dit 'je ne comprenais pas pourquoi les entendants étaient si cruels avec les juifs, nous, on était sourds.'

## 2.2/ quelles étaient les particularités en Allemagne Jochen

MUHS est une source précieuse pour notre sujet :

Il est né à Berlin en 1942, décédé en 2010 : il est sourd à l'âge de 2 ans. Il était actif dans la communauté Sourde allemande et leader dans diverses associations. Depuis 1991 il travaille sur les Sourds et la guerre. Il a donné de nombreuses conférences internationales, a organisé des expositions entre 1999 et 2010 et a écrit de nombreux articles qui ont servi de référence.

Il a voulu faire la lumière sur les conditions de vie des Sourds allemands pendant la guerre.

L'union des Sourds du Reich : ReGeDe créé en 1927, perd son indépendance et est intégré au programme nazi en 1933 : ses dirigeants (dont Fritz Albrechts : président) collaborent aux persécutions des Sourds, ce qui contribue grandement à l'isolement et à la détresse des sourds et de leurs familles. Les registres des adhérents de ces associations sont ainsi fournis à l'administration allemande. Fritz Albrechts, nommé le 'führer des Sourds', fonda en 1931 une section d'assaut (SA) de Sourds, qui a compté jusqu'à 200 sourds en 1933.

MUHS nous explique l'origine de cette association 'de sourds nazis' ou ReGeDe, comme étant la fusion de 25 associations de Sourds (à qui on n'avait rien demandé !). Il y avait, avant cette fusion imposée, la plus importante celle des Sourds communistes, la plus active contre les stérilisations qui était juive, la mutualiste qui avait 800 Membres, dont le président Gotweiss, très apprécié, a dû partir. Cette association de sourds nazis, passa de 4700 à 12600 du fait de la propagande nazie filmée et ainsi rendue très accessible aux sourds et aussi parce qu'elle permettait de trouver du travail plus facilement. J'insisterais sur l'abondante propagande filmée qui nourrissait largement l'information des Sourds, qui n'avaient, par ailleurs, quasiment pas accès à l'information en général.

Les enfants sourds allaient dans les camps de jeunesse Hitlérienne et tout le monde se mit à croire qu'il était utile d'être stérilisé...

Les dirigeants de l'association des sourds nazis exclurent les enfants juifs sourds des institutions de sourds. Le 15 août 1933 tous les juifs sourds sont exclus des associations de Sourds, y compris ceux qui ont accompli des décennies de travail dans ces associations.

Cette Association (ReGeDe) sera dissoute assez vite car bientôt tous les Sourds seront considérés comme des citoyens inférieurs.

Pour les parties suivantes, Il faut tout d'abord noter que quasiment tous les documents bibliographiques qui nous renseignent concernent des populations globales, sans l'indication de 'Sourd'. Le travail des spécialistes de ces questions en a été très difficile, par ailleurs les témoignages recueillis par les sourds sont rares/

C'est dans cette ambiance d'eugénisme décrite, et d'exil des sourds de l'après-Milan qu'apparaît :

## **II - La loi sur la stérilisation des jeunes sourds allemands**

Les médecins sont nombreux à adhérer au parti nazi. Ils sont acquis au principe de la sélection et prêts à le mettre en application. Le nazisme fait irruption dans les universités et deviennent prioritaires les matières telles que : l'hygiène raciale, la raciologie, l'eugénisme, la génétique. La médecine de l'hérédité est en vogue.

Dans cet esprit, on imagine alors sans peine que la loi du 14 Juillet 1933 'pour la prévention d'une descendance héréditairement malade' soit accueillie sans réserve par le corps médical.

Il s'agit, pour faire proprement les choses, de mettre en place une exclusion légale et formelle ;

Lois, décrets et règlements s'enchaînent très vite : contre les handicapés, le régime va donner force de loi au programme de longue date prônée par les raciologues, pour contrôler une population jugée dégénérée et inférieure.

Promulguée en juillet 1933 (en vigueur au 1 janvier 1934) la loi de dite de stérilisation ouvre l'offensive contre les handicapés et va servir de modèle à la législation eugénique tout au long de la période nazie. Elle introduit la stérilisation obligatoire des personnes souffrant de toute une série de troubles mentaux et physiques. Condamnant ainsi ces groupes à être exclus de la communauté nationale.

Cette loi reprenait une proposition faite sous la république de Weimar en 1932, sauf que cette proposition exigeait le consentement des personnes concernées : la loi nazie y introduisit la contrainte.

'Quiconque souffre d'une maladie héréditaire peut être stérilisé si la connaissance médicale indique que sa progéniture souffrira de problèmes physiques ou mentaux héréditaires graves'. La loi définit 9 affections considérées comme héréditaires et nécessitant une stérilisation obligatoire :

1. Débilité mentale congénitale,
2. Schizophrénie,
3. Psychose maniaco-dépressive,
4. Épilepsie héréditaire,
5. Chorée de Huntington (appelé danse de Saint-Guy),
6. Cécité héréditaire,
7. Surdité héréditaire,
8. Difformité physique héréditaire sévère,
9. Alcoolisme sévère ou épisodique.

Pour ce qui concerne la surdité héréditaire, de nombreuses publications scientifiques ont montré très tôt que l'hérédité intervenait dans moins de 5 % d'entre-elles. Cela n'a pas empêché les nombreux articles de dénoncer les surdités comme héréditaires.

Par ailleurs, il n'est pas facile d'établir le diagnostic de surdité héréditaire. Les familles et les jeunes sourds souvent ne le savent pas. Attention une surdité congénitale ne veut pas dire qu'elle est héréditaire ! Et 95 % des surdités à la naissance ne sont pas héréditaires. D'autre part, à aucun moment, les éléments liés à l'hérédité n'ont été pris en compte pour différencier la surdité héréditaire des autres surdités. Tous les Sourds ont eu le même sort.

Pour évaluer la débilité (cible privilégiée des eugénistes) un questionnaire était proposé : Le contenu des tests était une série de questions de connaissances, passée oralement et évaluée avec toute la subjectivité de l'examineur.

On peut se demander aussi comment ces tests (questions orales) pouvaient être proposés aux Sourds ? Et comment pouvaient-ils y répondre ?

On peut imaginer sans peine, que les sourds devaient entrer, bien souvent, dans la catégorie des grands débiles.

La demande de stérilisation pouvait émaner des Handicapés eux-mêmes, mais aussi des médecins de santé publique, des directeurs d'hôpitaux, de foyers et de prison.

La loi mit en place des cours de justice de santé héréditaire pour trancher. Elles étaient formées de 3 membres : un président qui était juge (de formation), un médecin de santé publique et un médecin spécialiste des lois de l'hérédité. De même, des cours d'appel de santé héréditaire de même composition dont la décision serait définitive.

Dès lors que la cour s'était prononcée pour la stérilisation, l'intervention chirurgicale pouvait être exécutée, même contre la volonté de l'individu, si besoin avec l'aide de la police.

Les autorités tentent de forcer au silence, les familles et les victimes stérilisées. Les victimes se taisent car elles se sentent humiliées par la propagande nazie les présentant comme des inutiles, mais aussi elles se sentent honteuses et isolées. Une circulaire est envoyée à l'Union des pasteurs du Reich pour être distribuées aux congrégations, demandant explicitement aux pasteurs de ne pas parler des stérilisations (recherches de Horst Biesold).

L'impact fut immédiat et massif et les dénonciations considérables dont 75 % par le corps médical.

Pour exemple : sur les 388 400 dénonciations, de 1934 à 1935, seules 259 051 sont jugées dans les 3 années qui suivirent, du fait du débordement du système. Une moyenne de 90% des cas jugés aboutissent à une stérilisation.

Avant 1939, le chiffre de stérilisation est estimé à 300 000, et 75 000 après 39 : l'euthanasie ayant alors pris le pas sur les stérilisations. Sur les 375 000 stérilisations, 17 000 sourds seront stérilisés, dont 1500 enfants.

Au départ, les méthodes de stérilisation étaient la vasectomie pour les hommes et la ligatures des trompes ou hystérectomie pour les femmes. Une étude américaine fait état de 5000 décès en post op (tous groupes confondus), dont 90 % de femmes, les interventions étant plus lourdes. Un amendement du 26 juin 1936 autorisa le recours aux rayons X pour la stérilisation des femmes

En octobre 1935 suit une loi sur le mariage : celui-ci est interdit, en cas de maladie héréditaire de l'un d'eux, sans certificat de stérilisation, passant au crible cette population.

Fin 1939, la phase suivante de la sélection eugénique avec l'euthanasie avait déjà commencé, celle des stérilisations touchait à sa fin.

Pour les Sourds, c'est Horst Biesold, qui nous renseigne (né en sept. 1939 et décédé en octobre 2000). Il est formateur de professeurs pour Sourds et historien. Il a fait de nombreux travaux et publications sur la stérilisation des Sourds notamment avec son livre 'Crying hands' en 1999 (les mains qui pleurent) ; Il a interrogé 1396 personnes soit environ 10 % du nombre total des victimes.

104 institutions pour Sourds ont été ciblées, le plus grand nombre est retrouvé à l'école de Soest et à Berlin. Les stérilisations sont mises en place dans les villes où sont situées les écoles de sourds. Le plus souvent les enfants de 13 à 18 ans ne sont pas informés de ce qu'ils attendent. Beaucoup découvrent la vérité bien longtemps après les faits. Les dénonciations sont faites par les autorités de santé (infirmier, médecins) pour 46% des cas connus, par le parti Nazi dans 30 % des cas et 22% par leur école.

1/3 des sourds allemands seront stérilisés, la plupart entre 1935 et 1937.

Biesold fait état de 6 témoignages directs de suicides suite à leur opération.

Horst Biesold: raconte l'histoire de ces Sourds stérilisés parmi ses élèves dont certains décrivent une chirurgie terriblement douloureuse et qui les aura marqués à vie. Près de  $\frac{3}{4}$  des témoignages rapportent des douleurs physiques dans l'abdomen, encore présentes, et d'importantes séquelles psychologiques (il s'agit d'une enquête effectuée en 1980). Le recueil des séquelles a été une part importante du travail de Horst Biesold car il a aidé ces personnes à trouver réparation auprès des tribunaux allemands.

Très peu de sourds, explique-t-il, ont été se faire stériliser volontairement. Lors des campagnes de stérilisations forcées, environ 1/3 des sourds visés par la loi a résisté ou tenté de résister, en désobéissant à l'ordre de se rendre sur les lieux de la stérilisation. Cette résistance passive représente 'des actes de courage admirable' ajoute-t-il.

Des travaux autrichiens réalisés en 2009 nous montrent 24 témoignages de sourds autrichiens qui racontent leur stérilisation, comment la moitié des écoles disparaissent et comment l'école des Sourds de Salzbourg a détruit les dossiers de tous ses élèves pour les protéger.

Un autre acte de résistance remarquable est celui de Felix Reich, directeur de l'institut israélite des sourds de Berlin-Weissensee. Il tente de permettre à l'école de poursuivre ses activités malgré l'interdiction, puis en août 1939 il emmène 8 de ces plus jeunes élèves à Londres pour les mettre à l'abri. Il n'a pu revenir en Allemagne pour sauver d'autres enfants. Il a été arrêté à Londres car il était officier allemand pendant la 1<sup>ère</sup> guerre. (Rapporté par H Biesold en 1999). On peut citer aussi Otto Weidt (reconnu juste parmi les nations en 1971, par Yad Vashem), fabricant de balais à Berlin, dont la majorité de ses employés était sourde, et quelques-unes malvoyantes, toutes juives. Il parvient à cacher, nourrir et aider 65 de ses 165 employés sourdes et juives : seules 27 d'entre elles ont survécu aux années de guerre.

Les difficultés que Biesold a rencontrées dans son travail ont été :

- Les destructions volontaires de preuves par les nazis ou l'absence de preuves
- Pas de mention Sourd (à côté des mentions malades mentaux, de juifs, de tzigane, d'homosexuel ...)
- Familles entières éradiquées sans laisser de survivants qui auraient pu entreprendre des recherches
- Traumatisme post guerre avec une incapacité à témoigner

Les témoignages de Sourds racontent comment des classes entières étaient amenées à l'hôpital par leur directeur pour être stérilisées, sans en informer les parents. Il s'agissait parfois d'enfants entre 13 et 15 ans.

Horst Biesold décrit, par les témoignages qu'il a recueillis, que les stérilisations étaient faites sans AG, parfois il s'agissait d'expérimentation par certains internes avec un patient qui devait regarder dans le miroir sa propre intervention. Au cours de ces stérilisations, pouvaient se pratiquer des avortements parfois très tardif avec la mise à mort immédiate des enfants s'ils étaient viables.

Les Sourds stérilisés ont gardé longtemps le silence par peur d'être rejetés par les leurs.

Les propos des témoins nous rapportent combien l'incompréhension était grande : Que se passe-t-il ? Quel est le danger ? Quel est le sens de ces convocations, de ces imprimés à remplir ? Que faut-il répondre ? Tout est peur et incompréhension.

C'est quoi la stérilisation ? Certains la découvrent en voyant les cicatrices chez leurs copains. Pourquoi ? Comment l'éviter ? Quelles sont les 'bonnes' réponses à cocher ? Cependant, il fallait le certificat de stérilisation pour se marier !

Les informations étaient très difficiles à saisir : que disent les familles, les voisins ? La radio n'est pas entendue et les journaux ne sont pas lus, pourtant l'inquiétude était bien présente partout.

Par ailleurs la loi, elle-même, imposait le silence.

Il fallait échapper aux enquêtes de proximité : les autorités venaient enquêter, dans la famille, chez les voisins. Les dénonciations étaient fréquentes au sein même des associations de Sourds : le noyau de Sourds nazis dénonçait les autres Sourds.

### **III. L'euthanasie des enfants et l'Aktion T 4 sous Hitler**

Ce chapitre est volontairement réduit ici car il n'est pas spécifique aux sourds, mais il mériterait un bien plus grand développement :

Après le programme de stérilisation des handicapés, l'Allemagne Nazie met en place 'l'euthanasie' des enfants handicapés pensée dès avril 1939 puis celle des adultes handicapés avec l'Aktion T4 (dès juil. 39).

Les sourds ont subi l'un et l'autre de ces programmes

Le professeur Hermann Pfannmüller, lors de son procès à Nuremberg explique que les enfants sourds en ont fait partie. 5000 enfants sont tués mais il est impossible de dire combien de sourds

Quant à l'euthanasie des adultes sourds : elle est décrite principalement dans les Instituts de Sourds de Wihelmsdorf et Württemberg

On commença donc par tuer les enfants, une importance cruciale y était portée car ils représentaient l'avenir. Dès lors, éliminer les malades et les infirmes était essentiel au succès du programme de purification raciale et d'eugénisme. Toutefois ce programme allait bientôt être éclipsé par celui des adultes handicapés. Quand en août 1941 Hitler ordonna la fin de la première phase d'euthanasie des adultes, l'ordre d'arrêt ne concernait pas les enfants, que l'on continua de tuer jusqu'à la fin de la guerre. Le champ de l'euthanasie avait été progressivement élargi : au départ, il ne concernait que les nouveaux nés jusqu'aux enfants de moins de 3 ans, plus tard les enfants plus grands et même les adolescents étaient concernés. Il faut noter que tous les enfants tués ne souffraient pas de maladies incurables ou d'infirmité permanente. Beaucoup avaient été placés en institution pour des handicaps moins sévères ou simplement pour un apprentissage plus laborieux ou souffraient de problèmes de comportement.

Pour tuer les enfants, le Comité du Reich devaient les transférer dans les pavillons de mise à mort selon une longue procédure. Un médecin ou une sage-femme remplissait un rapport sur un enfant transmis par les autorités sanitaires locales. Sur la foi de ce rapport, les experts tranchaient s'il devait être inclus dans l'opération. Le Comité du Reich, c'est à dire Hefelmann ou Hegener de la KdF (Kanzlei des Führers : chancellerie privée du Führer) engageait l'étape suivante : l'autorisation de traiter l'enfant'. La mise en œuvre était confiée, elle, aux spécialistes, c'est-à-dire aux médecins chargés des pavillons. Une des solutions consistaient à les faire mourir de faim, le plus souvent l'emploi de médicaments étaient préféré et choisi par le praticien. L'avantage évident y était de permettre une tuerie secrète : les enfants mouraient d'une overdose de médicaments courant, en général par des complications de type pneumonie, ce qui permettait aux médecins de déclarer une 'mort naturelle'.

Beaucoup de dossier ayant disparu, il a été difficile d'évaluer les chiffres. Selon les meilleures estimations il y en aurait eu au moins 5 000.

Après la stérilisation obligatoire pour empêcher la naissance d'infirmes et l'euthanasie infantile, l'avenir était assuré. Il restait à nettoyer le présent et effacer le passé en lançant l'euthanasie des adultes :

L'Aktion T4, appelé aussi « programme d'euthanasie » est un véritable protocole

d'élimination des handicapés physiques et mentaux mis en œuvre dès 1939 à la demande expresse d'Adolph Hitler. Pour qualifier cette entreprise, le führer employa lui aussi un mot plus doux, celui de « gnadentod » qui peut se traduire par « mort infligée par pitié » ou « mort miséricordieuse ».

Loin de ne concerner que les assassinats par le moyen des chambres à gaz, de nombreux auteurs y incluent l'élimination des malades mentaux par des injections médicamenteuses létales et d'autres méthodes. Ces opérations étaient effectuées sans avertir les proches des patients concernés.

Les personnes à exterminer étaient sélectionnées par les médecins et répartis en trois groupes : celles souffrant de maladie psychologique, de sénilité, ou de paralysie incurable ; celles hospitalisées depuis au moins cinq ans ; et enfin celles internées comme aliénés criminels, les étrangers et celles qui étaient visées par la législation raciste nationale-socialiste. Les tueries devaient rester secrètes, les transports dans les lieux de tueries se faisaient à l'insu des familles : on les présentait comme des déplacements liés aux urgences de la guerre. Au début, même les institutions dites 'de livraison' ignoraient la finalité de ces transferts. Les parents n'étaient informés qu'après coup. La paperasserie ne commençait qu'après le transfert, c'est-à-dire une fois les patients tués. Plus tard les parents étaient prévenus que leur proche était mort, et que du fait des risques d'épidémie, il avait déjà été incinéré, mais qu'ils pouvaient demander l'urne contenant les cendres.

En août 1941, Hitler donna l'ordre d'arrêt : ainsi prit fin la première phase de tueries des adultes. On estime à 70 000 à 80 000 au moins le nombre de ses victimes, la deuxième phase dite 'phase d'Euthanasie sauvage' ou '14f13', allait en compter presque autant.

Les chiffres : 16 000 sourds exécutés par le T 4, le T 4 a fait au total : 135 000 morts dans ces 2 phases : 70 000 (1 ère phase) et 65 000 (2eme phase), et 5000 enfants tués dans l'euthanasie des enfants : dont il est impossible de déterminer le nombre d'enfants sourds)

Ce programme de mise à mort par le T 4, préfigurait l'extermination systématique des Juifs et des tsiganes, mise en œuvre à partir de 1942.

#### **IV. Le sort des Sourds juifs en France**

En France les situations ne sont pas comparables.

Le juif sourd sera persécuté et aura le même sort que les autres juifs français, parce que juif : 210 juifs sourds français sont morts dans les camps de concentrations. Au total 6000 juifs sourds sont morts ; le mémorial au centre Helen Keller à Tel Aviv (Israël) leur rend hommage.

Je vais donc essayer d'aborder, dans cette dernière partie, les particularités des sourds juifs en France pendant la guerre :

Tout d'abord, comme on l'a évoquée plus haut, nous traversons la période noire de l'histoire des sourds avec l'interdit de la LSF. Les établissements scolaires regroupent les sourds et permettent un lien social mais le niveau d'éducation est catastrophique. La population est carencée dans tous les domaines, l'accessibilité à l'information en particulier est inexistante ; elle ne peut se faire ni par la radio, ni par les journaux, ni même par le voisinage. La population ne sait ni lire ni écrire. L'isolement est très grand, même au sein des familles.

Les sourds, en général, étaient dans l'ignorance presque totale de ce qui arrivait. 'Comment saisir les nuances du langage qui ne peut être entendu' dit Brigitte Lemaine. Les convocations, les avis reçus ou affichés ne sont pas compris.

On voit bien dans le film de Brigitte Lemaine et Stéphane GATTI, comment les parents du jeune Braun sont attrapés et envoyés dans les camps, alors qu'un voisin a essayé de les prévenir de l'arrivée des Allemands.

Ils ne se demandent pas 'où' ni 'comment' se cacher, ou encore 'comment organiser une fuite



pour échapper au danger ‘ mais juste : Pourquoi se cacher ?

‘On est un couple de sourds, pourquoi voudrait-on nous arrêter ? ‘ A répondu Mr Braun à son voisin.

Cette ignorance conduisait à une grande vulnérabilité au sein de cette population, non prête, non avertie (ou peu) des dangers.

Par ailleurs, un responsable associatif explique lors d’une commémoration (ADI : association des sourds en Israël) : le sourd avait besoin de techniques de survie uniques puisqu’ils ne pouvaient pas entendre les bombardements, les tirs ou les avertissements d’un raid imminent.

À l’intérieur les camps : dans les quelques témoignages retrouvés faisant allusion à des sourds dans les camps : Il s’agissait de cacher la surdité avant tout (témoignage retrouvé dans le film de B. Lemaine).

La découverte (accidentelle) de la surdité sur 2 témoignages a conduit à la mise à mort immédiate.

On peut aisément imaginer la fragilité dans laquelle le sourd pouvait être, parmi les autres déjà en grand danger.

B. Lemaine rapporte le témoignage d’une femme juive dont la jumelle était sourde, qui fait partie du comité Tlemcen (comité ‘école de la rue Tlemcen’, association pour la mémoire des enfants juifs déportés du 20<sup>me</sup> arrondissement de Paris) : déportée à 15 ans avec sa famille, elle arrive à sauver sa sœur au moment de la sélection en lui intimant l’ordre de ne pas signer (communiquer en LSF) devant les SS à l’arrivée à Auschwitz. Mais sa sœur sera fusillée dans le baraquement 2 jours plus tard quand elle lui demande de traduire en langue des signes un ordre du SS. Pas de doute le sourd était immédiatement dirigé vers la mort dès l’arrivée ou abattu très vite. Ceux qui s’en sont sortis sont très rares et ont profité d’appui et de solidarité comme ce sourd juif hongrois assisté par un enfant de Sourd du nom de Pavel que cite Jochen Muhs.

Au retour des camps pour les plus chanceux, c’est la difficulté à témoigner. Sans paroles, sans langage écrit comment raconter ?

B L dit ‘pendant que les anciens prisonniers ont trouvé des gens qui ne les croyaient pas, les survivants sourds ne pouvaient pas témoigner et ont été simplement oubliés’

Pour certains ce n’est que très longtemps après que quelque chose a pu se dire de cette tragédie de leur vie.

Certains ont gardé des douleurs physiques et psychiques intenses tout au long de leur existence, sans rien en dire.

Ces témoignages après une longue période de silence, craignant rejet et incompréhension, sont très lourds et douloureux. Ils posent évidemment la question des autres, ceux qui n’ont jamais témoigné...

B L rapporte le témoignage de cette femme sourde d’Asnières qui a témoigné lors d’une projection du film de B. Lemaine organisé par l’Amicale des anciens élèves de l’institut Bager : elle évoque sa réquisition dans un camp proche de Saint Malo. Orpheline et placée dans une institution où se trouvaient des enfants handicapés, elle a subi toute petite l’esclavage des SS qui avait réquisitionné cette institution pour la transformer en camp de transit. Elle raconte les horreurs notamment les meurtres de bébés et d’enfants juifs en les jetant dans la rivière et n’a pu s’en évader qu’en fuyant à pied jusqu’à Paris au moment du débarquement.

Ou encore la réquisition de l’institution des sourds de Ronchin dans le Nord et de la claustration des élèves dans la cave pendant la durée de la guerre. De nombreuses exactions sont rapportées notamment dans une institution de sourds à Lille.

C’est ainsi que de projection en rencontres avec le public sourd, de nouveaux témoignages émergent, eux-mêmes suscités par ces réunions, ces rassemblements de sourds proposés par

l'auteure du film.

Des témoignages qui n'avaient encore jamais été racontés sont venus par la suite, enrichir les premiers.

C'est ainsi que les objectifs atteints par la réalisation de ce film, ont été au-delà de ce qui était attendu.

Malheureusement les projections n'ont pas eu l'ampleur méritée et ont dû être interrompues pour des raisons qu'il serait difficile et délicat d'expliquer dans cet exposé. Enfin, pour conclure, on pourrait se demander s'il n'est pas trop tard aujourd'hui pour poursuivre ce travail entrepris par Brigitte Lemaine et Stéphane Gatti... sachant que beaucoup de temps a été perdu et que probablement de nombreux sourds auront gardé à jamais le silence de leur exil pendant la période nazie.

Le témoignage de Zelda Nysenbaum, dans le film 'témoins sourds témoins silencieux' est un témoignage rare. Zelda raconte, en langue des signes allemande sous-titrée dans le film, son arrivée à Auschwitz et comment elle a caché sa surdité pour survivre. Nous ne pouvons qu'être saisis par la force de ce témoignage car il a, ce que la langue des signes nous offre de si précieux : un visuel si puissant qu'il permet, non pas d'imaginer comme lorsqu'on écoute, mais de voir comme si ses yeux devenaient les nôtres.

### **Bibliographie :**

Henry Friedlander : 'les origines de la shoah, de l'euthanasie à la solution finale', chez Calmann-Lévy

Brigitte Lemaine, Stéphane Gatti : témoins sourds, témoins silencieux, film production FotoFilmEcrit, le diffuseur d'Histoire

Horst Biesold (1939-2000) : enseignant pour sourds, auteur de 'Cryings Hands' Yves Ternon, docteur en Histoire, L'Aktion T 4, revue d'histoire de la Shoah, 2013 Bernard Mottez 1930-2009) 'les sourds existe-t-il ?' éditions Harmattan

Jochen Muhs, responsable du centre culturel des Sourds de Berlin, jusqu'en 2010 (décès), 'deaf people as Eyewitnesses of National Socialism.

Alice Ricciardi-von Platten-Hallermund (1910-2008) médecin et psychanalyste, 'l'euthanasie des malades mentaux en Allemagne'.

Michael Tregenza 'Aktion T 4 le secret d'état des nazis : l'extermination des handicapés physiques et mentaux' chez Calmann-Lévy, 2011

### **Les Chiffres**

Stérilisations : L'Allemagne nazie a stérilisé 400 000 personnes (selon certaines sources). Certains disent que 17 000 sourds allemands sont stérilisés. Dont 5000 enfants. Selon Kurt NOVAK (historien allemand)

Horst Biesold parle de 20 à 30 000 sourds stérilisés parmi les 50 000 à 100 000 sourds allemands (environ 1/3 des sourds). Sur son enquête faite sur 1215 sourds : il relève qu'il y a eu 54 % de femmes, que le plus jeune avait 9 ans et le plus vieux 50 ans au moment de la stérilisation.

Il estime à 1/3 des sourds adultes (voire enfants car des classes de 13 à 15 ans) ont été stérilisés

Exécutions par le T 4 : 16 000 sourds exécutés par le T 4, le T 4 a fait 135 000 morts dans ces 2 phases : 70 000 et 65 000, et 5000 enfants tués dans l'euthanasie des enfants : impossible de déterminer le nombre d'enfants sourds)

Morts dans les camps : 6 000 sourds sont déportés et morts dans les camps (mémorial à Tel Aviv au centre Helen Keller) dont 210 sourds français juifs